

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SILVERSHINE P-1000

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein  
Téléphone : +499152770  
Téléfax : +499152777008  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds.eckart@altana.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:  
From outside US: : (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides inflammables , H228: Matière solide inflammable.  
Catégorie 1

Toxicité chronique pour le milieu H412: Nocif pour les organismes aquatiques,  
aquatique , Catégorie 3 entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable R11: Facilement inflammable.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer  
somnolence et vertiges.  
Dangereux pour l'environnement R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques,  
peut entraîner des effets néfastes à long terme  
pour l'environnement aquatique.

**SILVERSHINE P-1000**

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

**2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H228 Matière solide inflammable.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
**Intervention:**  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'information disponible.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9 265-150-3	Xn; R65	Asp. Tox. 1; H304	>= 10 - < 20

**SILVERSHINE P-1000**

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6 265-199-0 01-2119455851-35	Xn; R65 Xi; R37 N; R51/53 R10 R66 R67	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H335, H336 Aquatic Chronic 2; H411	>= 10 - < 15
aluminium	7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45	F; R11	Flam. Sol. 1; H228	>= 10 - < 20
aluminium	7429-90-5 231-072-3	F; R11	Flam. Sol. 1; H228	< 10
acétone	67-64-1 200-662-2	F; R11 Xi; R36 R66 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 3
acétate de 2- méthoxypropyle	70657-70-4 274-724-2	R10 Repr.Cat.2; R61 Xi; R37	Flam. Liq. 3; H226 Repr. 1B; H360D STOT SE 3; H335	< 0,3
<b>Substance VLEP :</b>				
acétate de 2- méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6 203-603-9	R10	Flam. Liq. 3; H226	>= 50 - <= 100

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
- Amener la victime à l'air libre.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Sable sec, Poudre spéciale contre les feux métalliques

Moyens d'extinction inappropriés : poudre ABC, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Eau, Mousse

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

feu

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
  
Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Classe de stockage (Allemagne) : 4.1B, Matières dangereuses solides inflammables

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

**SILVERSHINE P-1000**

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire		Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	STEL	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire		Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VME	50 ppm 275 mg/m <sup>3</sup>	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire		Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	VLCT (VLE)	100 ppm 550 mg/m <sup>3</sup>	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire		Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME	5 mg/m3	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m3	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m3	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m3	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m3	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME	5 mg/m3	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1.210 mg/m3	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire		Indicatif			
acétone	67-64-1	VME	500 ppm 1.210 mg/m3	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
acétone	67-64-1	VLCT (VLE)	1.000 ppm	2007-12-01	FR VLE



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

		2.420 mg/m3		
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			

**DNEL:**

naphta lourd (pétrole),  
hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 300 mg/kg

**DNEL:**

naphta lourd (pétrole),  
hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 300 mg/kg

**DNEL:**

naphta lourd (pétrole),  
hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 300 mg/kg

**DNEL:**

naphta lourd (pétrole),  
hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 900 mg/m3

**DNEL:**

solvant naphta aromatique  
léger (pétrole) (64742-95-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 11 mg/kg

**DNEL:**

solvant naphta aromatique  
léger (pétrole) (64742-95-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 11 mg/kg

**DNEL:**

solvant naphta aromatique  
léger (pétrole) (64742-95-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 32 mg/m3

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

**DNEL:**

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 186 mg/kg

**DNEL:**

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 1210 mg/m<sup>3</sup>

**DNEL:**

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 62 mg/kg

**DNEL:**

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 62 mg/kg

**DNEL:**

acétone (67-64-1)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 200 mg/m<sup>3</sup>

**DNEL:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 153,5 mg/kg

**DNEL:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 275 mg/m<sup>3</sup>

**DNEL:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 1,67 mg/kg

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

**DNEL:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 54,8 mg/kg

**DNEL:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 33 mg/m3

**PNEC:**

acétone (67-64-1)

:  
Sol  
Valeur: 29,5 mg/kg

**PNEC:**

acétone (67-64-1)

:  
Eau douce  
Valeur: 10,6 mg/l

**PNEC:**

acétone (67-64-1)

:  
Sédiment d'eau douce  
Valeur: 30,4 mg/kg

**PNEC:**

acétone (67-64-1)

:  
Eau de mer  
Valeur: 1,06 mg/l

**PNEC:**

acétone (67-64-1)

:  
Sédiment marin  
Valeur: 3,04 mg/kg

**PNEC:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

:  
Sol  
Valeur: 0,29 mg/kg

**PNEC:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

:  
Eau douce  
Valeur: 0,635 mg/l

**PNEC:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

:  
Sédiment d'eau douce  
Valeur: 3,29 mg/kg

**PNEC:**

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (108-65-6)

:  
Eau de mer  
Valeur: 0,0635 mg/l

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

**PNEC:**  
acétate de 2-méthoxy-1-  
méthyléthyle (108-65-6) : Sédiment marin  
Valeur: 0,329 mg/kg

**PNEC:**  
acétate de 2-méthoxy-1-  
méthyléthyle (108-65-6) : STP  
Valeur: 100 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

: Lunettes

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Remarques

: L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

Protection de la peau et du corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Eau

: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Solide pâteux
Couleur	: argent
Odeur	: inodore
pH	: donnée non disponible
Point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 146 °C
Point d'éclair	: 40 °C
Masse volumique apparente	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

Densité	: 1,4 gcm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Temps d'écoulement	: donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres informations : donnée non disponible

**SILVERSHINE P-1000**

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Composants:**

**7429-90-5 :**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

donnée non disponible

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

donnée non disponible

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

donnée non disponible

**Cancérogénicité**

donnée non disponible

**Toxicity to reproduction/fertility**

donnée non disponible

**Reprod.Tox./Development/Teratogenicity**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

donnée non disponible

### Information supplémentaire

#### Produit

donnée non disponible

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique  
supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 08 01 11 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR : 1325  
IMDG : 1325  
IATA : 1325

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Aluminium pigment paste)  
IMDG : FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.  
(Aluminium pigment paste)  
IATA : FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.  
(Aluminium pigment paste)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 4.1

**SILVERSHINE P-1000**

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

**IMDG** : 4.1**IATA** : 4.1**14.4 Groupe d'emballage****ADR**

Groupe d'emballage : II

Code de classification : F1

Numéro d'identification du danger : 40

Étiquettes : 4.1

Code de restriction en tunnels : (E)

**IMDG**

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 4.1

No EMS Numéro : F-G, S-G

**IATA**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 448

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 445

Instruction d'emballage (LQ) : Y441

Groupe d'emballage : II

Étiquettes : 4.1

**14.5 Dangers pour l'environnement****IMDG** :**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

donnée non disponible

## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de : WGK 2 pollue l'eau  
l'eau (Allemagne)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

---

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrases R

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

#### Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SILVERSHINE P-1000

Version 1.0

Date de révision 09.01.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.